



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

RFA

Question écrite n° 7707

Texte de la question

M Theo Vial-Massat attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur le scandale des écoutes téléphoniques dont sont victimes des journaux et des personnalités de la RFA à Berlin. Etant donné que ces pratiques, qui rappellent « certains plombiers » à Paris, se sont déroulées dans le secteur français, certains mettent en cause les services secrets français. Il lui demande quelle information il peut donner sur cette affaire et, éventuellement, si des services français portent une responsabilité dans ces pratiques condamnées.

Texte de la réponse

Reponse. - Comme le rappelle la question posée par l'honorable parlementaire, les activités des services berlinois de protection de la Constitution ont récemment fait l'objet d'un débat à la chambre des députés de Berlin. Afin d'examiner le fonctionnement de ces services dont certaines pratiques, selon des articles de presse, auraient été entachées d'irrégularités, il a été décidé de constituer une commission d'enquête parlementaire. Celle-ci n'a fait que commencer son travail d'investigation et il est donc trop tôt pour pouvoir apprécier la réalité des faits soumis à examen. À ce stade toutefois il convient de préciser qu'aucun service français de Berlin n'a été mis en cause dans les affaires dont l'évocation a conduit à la mise en place de la commission d'enquête parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Vial-Massat Theo](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7707

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 1989, page 10